

MASTER 1 DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT EUROPEEN
SEMESTRE 2
SESSION DE RATTRAPAGE
LUNDI 11 JUIN 2018
9 H à 12 H 30

Chaque étudiant devra remettre 3 copies [éventuellement blanche(s)] à la fin de l'épreuve.

Résultats session 1 (écrit ou oral)	Composition en session 2
Echec dans 1 matière	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans sa matière en échec. - Il peut choisir de composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées (Matière Joker). - Il peut renoncer à composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées* (Matière Joker).
Echec dans 2 matières	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans ses 2 matières en échec. - Il peut choisir de composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée (Matière Joker). - Il peut renoncer à composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée* (Matière Joker).
Echec dans 3 matières (ou plus)	L'étudiant doit composer obligatoirement dans 2 matières en échec et dans 1 autre matière [CM ou CM + TD] (déjà validée ou en échec) qu'il choisit librement.

*** Si l'étudiant choisit de ne pas composer dans une "Matière Joker", il devra rendre une copie portant la mention :**

"Je renonce à ma Matière Joker"

L'étudiant disposera de 3 jeux d'étiquettes libellées

« épreuve 1 »,
« épreuve 2 »,
« épreuve 3 ».

DANS CHAQUE MATIÈRE, IL DOIT COMPOSER SUR UNE COPIE DIFFÉRENTE.

Sur chaque copie, il collera les étiquettes d'un jeu et indiquera le libellé de la matière dans laquelle il aura choisi de composer ainsi que, le cas échéant, le numéro du sujet.

➤ **ATTENTION : LES COPIES NE PORTANT PAS LE LIBELLÉ DE LA MATIÈRE NE POURRONT PAS ÊTRE CORRIGÉES.**

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE

DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPEENNE

Sujet : Le droit au juge dans l'ordre juridique de l'Union européenne.

DROIT INTERNATIONAL PRIVE 2

Sujet : Le règlement 650/2012 et la loi applicable aux successions internationales.

DROIT DE LA CONCURRENCE

Sujet : Traitez, au choix, **l'un** des sujets suivants :

1^{er} sujet :

Les ententes et les abus de position dominante interdits par le droit de l'Union européenne.

2^{ème} sujet :

La notion d'aide d'Etat et les conditions d'incompatibilité des aides d'Etat avec le marché intérieur.

DROIT DES CONTRATS ET MARCHES PUBLICS

Sujet : Les catégories de contrat de la commande publique.

COMPETITION LAW

Sujet : The notion of undertaking.

DROIT EUROPEEN DES INNOVATIONS ET NUMERIQUE

Sujet : La présentation du site internet.

DROIT DU MARCHE INTERIEUR

Sujet : Le principe de reconnaissance mutuelle.